

Une solution globale pour tous les patrimoines

FVI développe des logiciels destinés à répondre aux interrogations des clients des spécialistes du patrimoine, tant sur le plan privé que professionnel. Depuis peu, la société s'est rapprochée du groupe Revue Fiduciaire pour mieux atteindre les professionnels du chiffre et du droit.

S pécialisée depuis 1991 dans le développement d'outils d'aide à la décision, au service des professionnels de la gestion de patrimoine et de la transmission d'entreprise, la société FVI (*Force de Vente Informatique*) propose des solutions logicielles et des services

d'information, de communication et de formation, utilisés aujourd'hui par mille intervenants environ.

■ Une alliance stratégique

FVI et le groupe *Revue Fiduciaire*, acteur majeur de l'information juridique et fiscale, ont noué un partenariat stratégique pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine dans leur développement. Cette alliance a permis la création de solutions associant des modules logiciels, un support documentaire en ligne, des outils de communication et de fidélisation client (site Web du cabinet, *newsletter* et base documentaire).

« Grâce à ce partenariat, nous nous adossons à un acteur incontournable de la documentation, indique Chantal Malbos, présidente de FVI. Nous conservons notre clientèle de CGPI, tandis que le groupe *Revue Fiduciaire* nous donne la possibilité de mieux exploiter le marché des experts-comptables et des professionnels du droit (notaires et avocats), via le logiciel *Patrim'Expert*. »

FVI et le groupe Revue Fiduciaire ont noué un partenariat pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine dans leur développement.

■ Des logiciels pour l'ensemble des problématiques

FVI propose des outils d'optimisation de la gestion globale du patrimoine : privé, professionnel et entreprise. Ces logiciels réalisent des analyses, des simulations et peuvent fonctionner en réseau. En outre, des mises à jour hebdomadaires sont disponibles par téléchargement automatique et le nombre de clients et de dossiers est illimité.

Pour le patrimoine privé

La société édite les logiciels *Patrim*, *Simulations immobilières* et *Systema*. *Patrim* effectue des analyses du patrimoine : budgétaires, fiscales (éditions des déclarations 2042, 2044, 2044 S, 2725, acceptées par la DGI), ainsi que successorales (premier et deuxième décès).

Le logiciel *Simulations immobilières* propose des simulations portant sur tout type d'investissement dans la pierre : standard, Robien, Borloo, Malraux, Scellier, monument historique, ZRR, Dom-Com, location meublée. L'outil enregistre le revenu foncier, l'impact fiscal et budgétaire de l'investissement, compare cet investissement avec un contrat d'assurance vie et détermine l'effort d'épargne mensuel moyen, tout en réalisant un bilan complet de l'étude et en calculant le taux de rendement interne de l'opération. De plus, il évalue l'intérêt d'investir dans un produit immobilier, en considérant les différentes mesures fiscales, l'existence ou non d'autres biens, les revalorisations de loyers et de charges, les évolutions du foyer fiscal et du revenu imposable...

Enfin, *Systema* réalise les opérations effectuées par *Patrim* et *Simulations*

Des partenariats avec différentes structures

Outre son accord avec le groupe *Revue Fiduciaire*, FVI a établi des partenariats avec :

- *Buro-Clic*, société qui a développé un logiciel dédié à la gestion des dossiers et des données clients. Cet outil est interfacé avec les logiciels de FVI;
 - *Serenalis*, plate-forme de services et de produits financiers et immobiliers, ayant pour vocation de rechercher, d'analyser et de sélectionner des solutions de placement pour les CGPI, en toute indépendance ;
 - *Essentialis*, société qui apporte aux CGPI des services allant de la formation technique à l'assistance sur les dossiers, en passant par l'aide à la réussite de l'interprofessionnalité avec la profession comptable libérale, la mise à disposition d'outils performants et l'appui pour la mise en conformité avec la réglementation ;
 - *Expert & Finance*, société de conseil en gestion de patrimoine, qui noue une relation privilégiée avec les experts-comptables ;
 - *FIP Patrimoine*, premier réseau français de CGPI franchisés ;
 - le DU gestion patrimoniale de la transmission d'entreprise, de Montpellier ;
 - les logiciels d'agrégation de comptes *Khésis* de *Pixel-Info*, *Prisme* de *CGP Land* et *Rainmaker* de *Navajo*.
- La société est aussi partenaire du *Club Expert Patrimoine* (cf. PCGP n° 3, pages 73-75), au sein duquel Bernard Malbos anime un certain nombre de formations et de séminaires chaque année.

immobilières. Le logiciel peut fournir des analyses sociales (retraite, prévoyance), des simulations sur la restructuration de patrimoine, l'investissement en assurance vie, la prévoyance, la loi Madelin, le PERP, le démembrement de propriété, les cessions de biens immobiliers, ainsi que des projections patrimoniales et budgétaires. Pour résumer, cet outil d'aide à la décision donne la possibilité d'analyser les stocks, les flux, la fiscalité, la retraite, la prévoyance, les successions, de manière sectorielle ou globale, et apporte une assistance à la réalisation de nombreuses simulations.

Pour le patrimoine professionnel

FVI a développé différentes solutions : *Immobilier d'entreprise*, *Cession de fonds à titre onéreux* et *Transmission d'entreprise*.

Immobilier d'entreprise permet de déterminer la stratégie d'acquisition d'un immeuble professionnel la mieux adaptée pour le client et/ou la société d'exploitation. Ce logiciel compare plusieurs méthodes d'acquisition d'un immeuble d'exploitation : inscription à l'actif du bilan, location à la société d'exploitation via une SCI à l'IR ou à l'IS, démembrement de l'immeuble, démembrement des parts d'une SCI. Il précise l'impact sur la fiscalité du particulier et sur son budget, les incidences fiscales et financières pour l'entreprise. Le calcul des usufruits économiques est automatique, tout comme l'acquisition démembrée de parts de SCI.

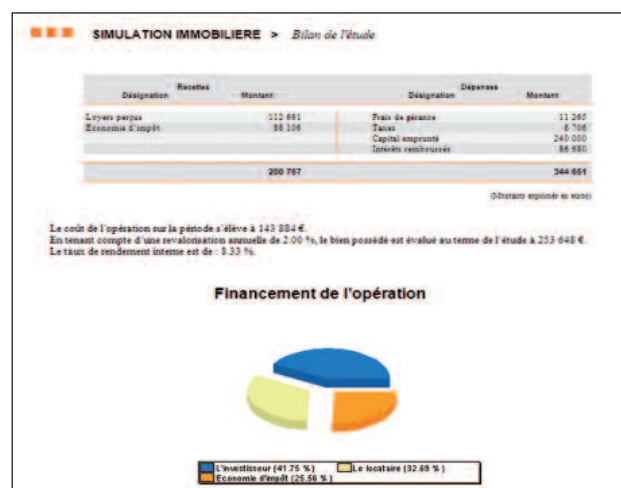
L'outil *Cession de fonds de commerce à titre onéreux* sélectionne, grâce à un système expert, les régimes de faveur du CGI les plus favorables pour le cédant, en minimisant les plus-values et les prélèvements sociaux, en tenant compte des règles de cumul (ou de non-cumul) entre les différents régimes.

Transmission d'entreprise propose plusieurs formules de transmission, à titre gratuit (décès, donation), à titre onéreux (entreprise individuelle, cession de droits sociaux, étude/optimisation des exonérations, simulation de réinvestissement, synthèse des stratégies envisagées), différents cas de reprise d'entreprise à l'IS/IR (par des per-

Année	Loger net de rrat. charge et tair	Virement périodique sur placement	Remboursement emprunt	Economie (s) supplément (s) d'impôt	Effort d'épargne
2009			-5 814		5 814
2010	7 060		-36 782	3 028	16 694
2011	7 201		-36 782	10 459	9 082
2012	7 345		-36 782	10 048	9 309
2013	7 492		-36 782	9 573	9 717
2014	7 642		-36 782	9 075	10 065
2015	7 795		-36 782	8 554	10 433
2016	7 951		-36 782	8 007	10 824
2017	8 110		-36 782	7 431	11 241
2018	8 272		-36 782	6 828	11 682
2019	8 437		-36 782	6 195	12 150
2020	8 607		-36 782	5 666	14 509
2021	8 778		-4 464	2 968	-7 282
2022				2 237	-2 237
Total					122 079

L'effort d'épargne correspond à la trésorerie annuelle dont devra disposer l'acquéreur pour mener à bien le financement de l'opération.
Un effort d'épargne négatif indique un gain sur la période.

Effort d'épargne mensuel moyen
848



sonnes physiques, par un *holding* dans le cadre de l'intégration fiscale, partielle, de la cible, par un *holding* dans le cadre d'un régime mère-fille, par une entreprise individuelle à l'IR) et de modification du régime d'exploitation (transformation d'une société libérale en SEL avec gérance majoritaire, transformation d'une entreprise individuelle en SARL avec gérance majoritaire). L'objectif de ce logiciel est d'apporter une aide par une optimisation fiscale et financière de la cession des entreprises à l'IR ou à l'IS. Le module prend aussi en compte l'après-cession, en proposant le réinvestissement du solde net de cession dans tous les types de biens et revenus afférents.

Pour l'entreprise

Le logiciel baptisé *L'Entreprise* permet d'envisager :
- la retraite des salariés, avec la gestion des charges sociales et patronales, la mise en place de simulations en matière de retraite – article 83, PERE, PEE(I), PERCO(I), Madelin – et de prévoyance. Cet outil effectue des simulations, compare les produits retraite pour les diri-

Le logiciel Simulations immobilières (inclus dans Systela) permet d'effectuer des projections d'investissement dans la pierre, notamment en termes d'effort d'épargne. Un bilan de l'opération peut être généré.

geants et pour les salariés, mesure l'impact sur la trésorerie de l'entreprise, ainsi que les prestations services aux salariés ;

- l'optimisation de la rémunération, via la transformation de statuts salariés en TNS (comparatifs de l'état des charges, des prestations retraite, de prévoyance, de complément retraite et prévoyance, etc.) ;
- l'optimisation de la rémunération, par la ventilation du bénéfice distribuable en complément de salaire et/ou dividende, avec la prise en compte de la fiscalité personnelle, des prestations retraite, des prestations prévoyance, tout en optimisant le revenu immédiat et en mettant en évidence les incidences sur la retraite et la prévoyance, tant pour les dirigeants salariés que pour les gérants majoritaires. La trésorerie du chef d'entreprise est maximisée, en considérant la fiscalité et les prestations sociales.

Par ailleurs, au niveau de la société, l'outil donne la possibilité de mettre en place un pacte de rachat de parts entre associés, une garantie perte d'exploitation « dommage et humaine », ou encore d'assurer la transformation des comptes courants d'associés-dirigeants. Des outils financiers relatifs au bilan et au compte de résultat sont également à disposition, avec leurs analyses et leurs différentes méthodes d'évaluation.

« La force de nos logiciels, c'est de pouvoir travailler concomitamment le patrimoine privé et le patrimoine professionnel, et de gérer les interactivités entre ces deux composantes du patrimoine global, explique Bernard Malbos, directeur du développement. Concernant l'entreprise, les outils permettent de calculer le bilan, le compte de résultat, de procéder à l'analyse financière, à l'évaluation... Ce n'est certes pas notre cheval de bataille, car les experts-comptables disposent déjà de ce type d'outils, mais nous proposons malgré tout ces services pour traiter les questions de transmission, pour observer les conséquences aux niveaux social, prévoyance, retraite, le passif social (IFC, licenciement), optimiser la rémunération du dirigeant, le rachat d'actions ou bien de parts entre associés, l'instauration d'un plan d'épargne salariale, etc. Par exemple, >>>

» lorsqu'un entrepreneur individuel emprunte pour réaliser un investissement, cet emprunt est quasiment toujours assorti d'une assurance décès. En cas de disparition du dirigeant, le logiciel L'Entreprise calcule le profit exceptionnel et l'IR qui en découle. Autre exemple : une entreprise achète un immeuble d'exploitation. Le logiciel Immobilier d'entreprise traite les différents cas suivants : l'intégration directe au bilan, la SCI personnelle et la mise en place d'un bail avec l'entreprise, l'achat de l'usufruit à la SCI, l'achat en parts démembrées à la SCI... Et l'utilisateur peut visualiser l'impact de la sortie de l'immeuble. »

■ Entretien de la relation avec le client

Par ailleurs, pour répondre à la demande de ses clients, FVI a créé des outils destinés à accompagner les CGP dans leurs relations avec la clientèle. Cette offre, présentée lors de Patrimonia, a été baptisée *Votre CGP*. Le package comprend une newsletter d'information client, des fonds documentaires en ligne, mais aussi, en option, un site Internet « clé en main ».

Ainsi, la société élabore une newsletter mensuelle d'information patrimoniale, adressée aux clients, prescripteurs, prospects, préalablement expédiée à l'ensemble des collaborateurs, afin qu'ils soient alertés en amont. Cette newsletter est personnalisée, nominative et datée. Elle est

conçue pour informer les clients de l'actualité patrimoniale, éveiller leur intérêt quant aux nouvelles problématiques et mettre en avant le savoir-faire du cabinet.

Concernant les bases documentaires en ligne, elles permettent d'enrichir les sites Internet à trois niveaux d'information :

- en libre accès : des fils d'actualité, un dossier mensuel thématique, des chiffres et indices utiles ;

- en accès réservé aux clients : des contenus à valeur ajoutée, tels que des flashes d'information et des focus sur l'actualité patrimoniale, des fiches pratiques du patrimoine, un mémento, un agenda ;

- en accès réservé aux collaborateurs du cabinet : l'ensemble de la documentation client, avec des dossiers techniques pour des spécialistes, tels que les mémentos de la *Revue Fiduciaire* sur la transmission d'entreprise, les donations, la retraite et la prévoyance.

Sur le site Web, le CGP bénéficie de pages dédiées à la présentation de la société, des missions. Il accède à des outils de communication pour créer des bandeaux défilants, proposer des documents ou réaliser des e-mailings. Enfin, il dispose d'un espace d'administration pour intervenir sur le site ou gérer la liste des clients qui ont un accès privilégié à l'information en ligne.

Bien entendu, le pack *Votre CGP* comprend l'enrichissement du site Internet avec la base documentaire à trois niveaux et une animation par



BERNARD MALBOS,
directeur du développement de FVI

Une nouvelle offre, baptisée *Votre CGP*, a été créée afin d'épauler les conseillers dans leurs relations avec la clientèle.

l'actualité quotidienne, un accès réservé aux clients privilégiés et collaborateurs, ainsi que leur inscription automatique à la newsletter d'information. « Nous avons lancé l'offre *Votre CGP* afin d'accompagner les conseillers dans leurs relations clients. L'objectif est de leur permettre de conquérir et de fidéliser la clientèle. Nous ne raisonnons plus en termes de produit logiciel, mais de concept global, observe Chantal Malbos. Le marché des logiciels est étroit et l'avenir du logiciel pur est limité. »

■ Une gamme de formations métier et produit

La société FVI organise régulièrement des journées de formation inter et intra-entreprises, ainsi que des formations en ligne. Chaque session en présentiel comprend une partie théorique et divers cas pratiques. Toutes les sessions intègrent l'utilisation d'un logiciel. Elles se déroulent à Lyon, Paris et Montpellier, et sont facturées 490 € HT pour une journée et 900 € HT pour deux journées.

Concernant les formations en ligne (300 € pour deux heures), elles traitent de sujets abordés dans les solutions logicielles (simulations immobilières, immobilier d'entreprise, cession de fonds de commerce, optimisation de la rémunération, successions et retraites en entreprise). Des formations personnalisées peuvent également être proposées. ●

Benoît Descamps

Tarifications

• Locations annuelles des logiciels*

Nom du logiciel	Prix HT
Systema	1 400 €
Patrim (inclus dans Systema)	790 €
Simulations immobilières (inclus dans Systema)	690 €
Transmission d'entreprise des sociétés à l'IR et à l'IS	1 600 €
Immobilier d'entreprise	790 €
L'Entreprise	900 €
Optimisation de la rémunération (inclus dans L'Entreprise)	590 €
Autres modules et combinaisons	Contactez FVI

• Pack « *Votre CGP* »

	Solution autonome	Solution groupée**
Pack « <i>Votre CGP</i> » (dans la limite de 100 clients)	900 € HT	600 € HT
Abonnements supplémentaires (par an et par client)	7,50 € HT	5 € HT
Création d'un site Internet	495 € à la création	

* Les prix s'entendent par licence.

** En complément de l'achat d'une solution logicielle.